

A la clôture du 31/12/2017, le résultat de la SSB, négatif d'environ **17,5 K€**, reflète des diminutions de subvention insuffisamment compensées par l'obtention de nouveaux financements ainsi que l'augmentation de certains postes de charges.



### Evolution des subventions par financeurs

	2017	2016	2015	Evol. 2016/2017	
État	136 328	158 929	125 536	-14,2%	-22 601
Ville et Département de Paris	264 515	274 715	261 322	-3,7%	-10 200
Mairie du 18	9 500	10 700	9 332	-11,2%	-1 200
Conseil régional IDF	23 167	47 918	57 125	-51,7%	-24 751
FSE	77 327	30 647	52 080	152,3%	46 680
Paris Habitat	5 000	1 500	4 450	n.s	3 500
<b>TOTAL</b>	<b>515 837</b>	<b>524 409</b>	<b>509 845</b>	<b>-1,6%</b>	<b>-8 572</b>

Dans le détails la contribution de nos principaux financeurs évolue en raison de :

#### Etat (-22,6 K€ soit -14% / 2016) :

1. L'aide aux postes Adulte Relais diminue du fait de la vacance de poste à l'EPE.
2. La subvention DRAC pour le projet *Goutte d'Or et Vous* diminue dans la mesure où la subvention 2015 avait pour partie été reportée sur 2016.
3. Une subvention exceptionnelle du Ministère de l'emploi acquise en fin d'année 2016 n'a pas été renouvelée en 2017.
4. En 2016, la SSB avait été soutenue par le FIPD (4 000€) non redemandée en 2017 car le projet n'avait pas été réalisé et est inscrit dans les fonds dédiés.
5. En 2016 la SSB a été soutenue pour des séances de formation des bénévoles qui n'ont pas pu être réalisées (Fonds dédiés) et n'a pas été sollicitée en 2017.
6. La politique de la ville a soutenu pour la 1ère fois l'EPN à hauteur de 5 000€.

**Région Ile-de-France (-25K€ soit -51,7%) :**

1. En 2017, la région ne soutient plus ni l'EPE ni le projet Goutte d'Or et Vous.
2. 1 emploi-tremplin est arrivé à échéance en octobre 2017 (à l'EPE).

La Région Ile-de-France poursuit son désengagement de la structure, la diminution enregistrée cette année faisant suite à une baisse de -10k€ en 2016.

**Ville de Paris (-10 k€ soit -3,7%) :**

1. diminution de la DAE sur 1 parcours linguistique à visée professionnelle compensée par une reprise des fonds dédiés).
2. 2 projets de l'EPE (l'accompagnement des assistantes maternelles et le projet de comité de suivi pluridisciplinaire) avaient été exceptionnellement soutenus en 2016, soutien non renouvelé en 2017 (-7500€).
3. La DDCT a soutenu de manière exceptionnelle les ateliers web-radio et l'organisation d'un débat sur l'engagement dans le cadre des Parlons-en (+3000€).
4. La DASES finance pour la 1ère fois 1 parcours théâtre et emploi (1 000€ en 2017, 11 000€ en 2018) et le nouveau « Comité Local du Numérique » animé par l'EPN dans le cadre du programme Inclusion Numérique de la ville de Paris (700€ en 2017 et 4 300€ en 2018).

**FSE (77K€ soit + 150%) :**

Le poste de Référent PLIE créé mi-2016 a fonctionné complètement en 2017, cependant sur les 51 750€ conventionnés, 8011€ n'ont pas pu être justifiés et apparaissent en perte. Une nouvelle subvention FSE a été acquise pour la réalisation d'un nouveau parcours linguistique à visée professionnelle (25 577€), cependant 15 000€ de cette somme sont dédiés au financement de prestations linguistiques et une part a été mise en provision pour perte (4 000€).

**La subvention de Paris Habitat à la Fête de la Goutte d'Or** augmente de 3500€ en 2017 (de 1 500€ à 5 000€).

**L'augmentation des charges d'exploitation nous amène aux commentaires suivants :**

Pour les achats, les prestations de services augmentent et concernent exclusivement des prestations de formation linguistique dans le cadre d'un nouveau parcours linguistique à visée professionnelle à l'EPE.

L'augmentation des services extérieurs vient d'une légère augmentation des loyers et de l'augmentation de la location de matériel pour la Fête de la Goutte d'Or, notamment du fait du changement de lieu.

L'augmentation des « autres services extérieurs » vient principalement de l'apparition de charges pour des collectifs pour lesquels la SSB sert de personne morale : collectif Magnolias, et réalisation de la fresque de la rue de la Goutte d'Or, qui correspondent à des financements dédiés.

L'augmentation des charges de personnel s'explique notamment par :

- L'augmentation conventionnelle de l'ordre de 2 %/an
- L'activité sur une année pleine de la conseillère en insertion professionnelle – Référente PLIE

### Evolution du poids relatif des financeurs

	2017	2016	2015
Etat	26,4%	30,3%	24,6%
Ville et Département de Paris	51,3%	52,4%	51,3%
Conseil Régional Ile de France	4,5%	9,1%	11,2%
FSE	15,0%	5,8%	10,2%
Subventions privées	1,0%	0,3%	0,9%
Mairie du 18eme	1,8%	2,0%	1,8%

En conclusion, la structure de financière de la SSB évolue suivant un double mouvement :

1. L'augmentation des postes de dépenses en lien avec les augmentations salariales conventionnelles et l'approfondissement de partenariats pour la réalisation de certaines de ses actions.
2. La diminution globale de son financement en liens notamment avec le désengagement de la Région Ile-de-France et le report d'activités du fait de ressources humaines insuffisantes pour les réaliser dans les délais prescrits.

Cette situation doit nous amener à une réflexion sur la taille critique de la SSB et sur sa capacité à développer l'emploi au sein de l'association pour assurer la réalisation des projets sur lesquelles elle se positionne mais également pour accueillir de nouvelles activités/actions dont les financements doivent permettre d'amortir les coûts incompressibles de fonctionnement.

Un second point de vigilance peut être le poids nouveau du FSE (Fonds Social Européen) dans le financement global de la SSB.

En effet, ces nouveaux financements supposent des charges de prestation supplémentaires et, de part le fonctionnement des subventions FSE et leurs versements très espacés dans le temps (versement à + 2 ou 3 ans), ils comprennent un risque fort et font l'objet de provisions pour risque et charge.

Toujours sur le même point, les financements FSE se faisant à la réalisation de l'activité, la SSB supporte l'aléa de réalisation. Pour illustrer ce risque, comprenons que si un salarié devait être dans l'incapacité de réaliser plusieurs semaines des actions FSE en raison, par exemple, d'une maladie, la SSB continue d'honorer ses obligations d'employeurs mais ne percevra aucun financement sur la période.

Cet état de fait repose la question de la taille critique de la SSB et du volume minimum de son effectif pour amortir ce genre de situation.

Enfin, nous ne pouvons que regretter que l'activité d'aide à la recherche d'emploi portée par l'Espace de Proximité Emploi – seule activité déficitaire de la SSB - subisse le désengagement de certaines institutions publiques tant les actions et la méthodologie déployées nous paraissent pertinentes au regard des publics accompagnés.